



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr>



Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand, le 24 décembre 2024

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mercredi 1^{er} janvier 2025 au vendredi 31 janvier 2025

Monsieur le Préfet,

En ce début d'année 2025, la coordination syndicale départementale fait un vœu de Paix, de Justice et de Solidarité !
Notre pays ne peut pas continuer dans la direction que nous impose le président Macron !
Que notre futur gouvernement tienne enfin compte des votes exprimés dans les urnes !
Que notre président fasse enfin preuve de respect envers son peuple et cesse son arrogance dépassée !!

Il est temps de renouer avec la paix, la justice sociale et la solidarité.

Le 5 décembre nous étions nombreuses et nombreux dans la rue. Cette journée a permis aux agent.es publics d'exprimer leur refus MAJORITAIRE :

- De l'allongement du délai de carence à 3 jours,
 - De la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêts maladie,
 - Du non-versement de la GIPA en 2024
- Ces trois projets doivent être abandonnées !

Le futur gouvernement devra prendre la mesure de l'alerte qui lui est adressée et de la crise profonde dans lequel se trouve notre pays. Les agent.es de la fonction publique sont indispensables au bon fonctionnement de notre pays, les stigmatiser et les « sanctionner » ne permettra pas au pays de relever la tête face aux enjeux à venir, surtout après tant d'années à courir derrière la productivité, la compétitivité, l'austérité... tout ce qui rend le capitalisme nauséabond. Il lui appartiendra de rétablir la confiance et d'ouvrir des chantiers indispensables relatifs à l'attractivité de la Fonction publique, à la fidélisation des agent.es et à l'amélioration des conditions de travail.

Et nous rappelons au futur gouvernement les revendications qui sont les nôtres :

- Des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires : **hausse du point d'indice à 6 euros**, car ils ne doivent pas être la variable d'ajustement des projets de lois de finances,
- Des **moyens humains** à la HAUTEUR d'un service public de qualité, par des créations de poste et la **titularisation** des agent.es contractuel.les,
- **L'abrogation** de la réforme des retraites
- **L'égalité** salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon du projet de loi Guérini.

Les politiques publiques délétères menées par les gouvernements successifs font le lit des idées d'extrême droite.

Nous luttons contre ces idées nauséabondes !

Dans le secteur de la petite enfance le constat est dramatique :

- Pénurie de personnel par manque d'attractivité, salaires indécents,
 - Taux d'encadrement insuffisant qui dégrade les conditions de travail et ne permet pas une prise en charge bienveillante du jeune enfant et de sa famille,
 - Maltraitance institutionnelle générée par des rythmes de travail incohérents avec la prise en charge du tout petit : les agents perdent le sens à leur travail et sont en souffrance !
 - Politique du chiffre, dérives du secteur des crèches privées, marchandisation du secteur de la petite enfance. :
- Les métiers de la petite enfance sont en péril, il est urgent de créer un **service public de la petite enfance**.

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



Nous sonnons l'alarme depuis trop longtemps, la CGT demande au prochain gouvernement de prendre d'**URGENCE** des mesures pour la qualité d'accueil des jeunes enfants et l'amélioration des conditions de travail des professionnel.les qui les accueillent !

La Fonction Publique Territoriale est malmenée, ses agent.es sont méprisé.es, considéré.es comme s'ils étaient des travailleuses et travailleurs de seconde zone :

- Baisse constante du pouvoir d'achat,
- Perte d'attractivité,
- Départ en masse des agents,
- Augmentation de la contractualisation,
- Dégradations des conditions de travail,
- Absence de reconnaissance,
- Revalorisation du point d'indice **indécent**,

Il y a URGENCE ! Il est temps d'agir pour les **fonctionnaires** et d'arrêter de faire croire que l'on peut s'en passer !

- C'est le cas des pompiers du SDIS 63 qui ne bénéficient pas de « la portabilité des droits » et d'une politique de « projet de fin de carrière » leur évitant la précarité.
- C'est le cas des professionnel.les du secteur de la collecte de déchets, des services de déchetterie, qui travaillent en mode dégradé
- C'est le cas des secrétaires de mairie, dont le grade relève de la CAT A, mais encore recrutées par les employeurs publics sur la catégorie B ou C (leurs missions relèvent du niveau BAC+3) créant ainsi des inégalités de traitement et une irrégularité statutaire,
- C'est le cas des assistants artistiques exerçant des missions d'enseignement artistique ou des adjoints d'animation faisant fonction d'animateurs territoriaux.

Nous vous alertons sur la « casse du service public » initiée depuis de longues années, nous continuons de **lutter** :

- **Pour** nos Services Publics,
- **Pour** l'environnement, une transition écologique socialement juste et une réelle planification,
- **Pour** la retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité,
- **Pour** la paix, valeur hautement syndicale,
- **Contre** le capitalisme, enrichissement croissant des puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs,
- **Contre** la répression syndicale.

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} janvier 2025, 2 janvier 2025, 3 janvier 2025, 4 janvier 2025, 5 janvier 2025, 6 janvier 2025, 7 janvier 2025, 8 janvier 2025, 9 janvier 2025, 10 janvier 2025, 11 janvier 2025, 12 janvier 2025, 13 janvier 2025, 14 janvier 2025, 15 janvier 2025, 16 janvier 2025, 17 janvier 2025, 18 janvier 2025, 19 janvier 2025, 20 janvier 2025, 21 janvier 2025, 22 janvier 2025, 23 janvier 2025, 24 janvier 2025, 25 janvier 2025, 26 janvier 2025, 27 janvier 2025, 28 janvier 2025, 29 janvier 2025, 30 janvier 2025 et 31 janvier 2025, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com